

Ça s'est passé un 19 septembre 1893 : La Nouvelle-Zélande est le premier pays au monde à accorder le droit de vote aux femmes.

Neuf années de travail intense, utile et efficace, réduites à néant ?

La secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité a confirmé, dans une interview à Nice-Matin à paraître vendredi, la suppression du poste de Défenseur des enfants qui doit être remplacé par un Défenseur des droits, afin de gagner en «puissance et en cohérence».

L'annonce de la suppression de ce poste de Défenseur des enfants a déclenché une cascade de protestations dans le monde associatif, syndical et dans l'opposition. <http://www.20minutes.fr/article/348355/France-Nadine-Morano-confirme-la-suppression-du-Defenseur-des-enfants.php>

Voir sur lepost.tv la réaction de Dominique Versini, qui a découvert par hasard la suppression de son institution et parle de maltraitance institutionnelle..

A noter : cette institution était très interpellée en derniers recours, souvent par les enfants eux-mêmes.

http://tv.lepost.fr/2009/09/16/1699135_mme-versini-defense-des-enfants-viree-selon-la-methode-france-telecom.html

voir aussi :

Suppression du défenseur des enfants : l'Unicef scandalisé

<http://www.unicef.fr/>

QUESTION : qu'en pense Martin Hirsh, le haut commissaire à la jeunesse ?

Le monde.fr : Londres va ficher les 11,3 millions de Britanniques qui s'occupent d'enfants

"A compter du 12 octobre, tous ceux qui sont amenés à s'occuper "de manière fréquente (au moins une fois par mois) ou intensive (trois fois par mois)"

d'enfants en Angleterre, au Pays de Galles et en Irlande du Nord devront s'inscrire auprès de l'ISA. Laquelle vérifiera qu'ils n'ont pas, dans une vie précédente, été suspectés de pédophilie ou de violence. Auquel cas ils devront se retirer."

http://lemonde.fr/europe/article/2009/09/17/londres-va-ficher-les-11-3-millions-de-britanniques-qui-s-occupent-d-enfants_1241742_3214.html#ens_id=1241893

Liberation.fr : Besson veut vider la «jungle» de Calais.

Rappelons tout d'abord que cette annonce a déjà été faite en Janvier puis en avril 2009.

"Le ministre annonce une mesure policière dans les prochains jours visant à

chasser les sans-papiers. Les associations dénoncent l'absence d'alternative, Villepin un « effet d'annonce ».

<http://www.liberation.fr/societe/0101591547-besson-veut-vider-la-jungle-de-calais>

Une vidéo sur nouvelobs.com : Fermeture de la "jungle" (à Calais): "ça ne changera rien", dit-on sur place.

<http://videos.nouvelobs.com/video/iLyROoafMfzm.html>

Vivre-avec-la-maladie-d'alzheimer :

http://lemonde.fr/planete/article/2009/09/19/vivre-avec-la-maladie-d-alzheimer_1242498_3244.html#ens_id=1242593

Inventer des "plates-formes de répit" pour soulager les familles :

http://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2009/09/19/inventer-des-plates-formes-de-repit-pour-soulager-les-familles_1242499_3244.html#ens_id=1242593

Voir aussi, sur le site de France Alzheimer, la maladie d'alzheimer expliquée aux enfants : <http://www.francealzheimer.org/pages/association/livret-la-maladie-alzheimer-expliquee-aux-enfants.php#12>

Voir, sur le site de la Documentation française, le Rapport du Comité de réflexion sur la justice pénale

Le comité de réflexion, présidé par Monsieur Philippe Léger, a été chargé de formuler des propositions visant à réformer la procédure pénale. Dans son rapport, celui-ci examine successivement les règles de procédure qui s'appliquent à l'enquête (phase préparatoire), celles qui concernent le jugement des infractions pénales (phase décisive), enfin celles relatives à l'exécution des peines prononcées (phase exécutoire). Pour chacune de ses phases, le Comité apporte son analyse et émet des propositions de réforme. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000401/index.shtml>

Voir aussi, sur le même site, le Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social par Joseph E. STIGLITZ , Amartya SEN et Jean-Paul FITOUSSI

"La Commission a reçu pour mission de « déterminer les limites du PIB en tant qu'indicateur des performances économiques et du progrès social, de réexaminer les problèmes relatifs à sa mesure, d'identifier les informations complémentaires qui pourraient être nécessaires pour aboutir à des indicateurs du progrès social plus pertinents, d'évaluer la faisabilité de nouveaux instruments de mesure et de débattre de la présentation appropriée des informations statistiques ».

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000427/index.shtml>